



FINE FOOD AUSTRALIA

Melbourne, Australie

22 au 25 septembre 2008

Fine Food Australia est une foire annuelle visant à présenter de nouveaux produits aux acheteurs des secteurs du détail et du HRI. Cette foire rassemble environ 950 exposants et 25 000 visiteurs, lesquels proviennent principalement de l'Australie, mais également des pays voisins (Nouvelle-Zélande, Chine, Thaïlande, Philippines, Indonésie, etc.).

En 2006, les exportations agroalimentaires canadiennes vers l'Australie se chiffraient à 185 M\$, soit 10% du total des exportations vers ce marché. Face à une concurrence forte des produits agricoles australiens, les meilleurs débouchés pour les entreprises canadiennes demeurent les marchés spécialisés. Les consommateurs australiens sont généralement aventureux et portés vers les produits innovateurs. Le secteur du bio est un segment à croissance rapide et soutenue. Les aliments fonctionnels/santé font également face à une demande croissante. Le porc canadien est par ailleurs très présent sur le marché australien. Autres catégories à croissance rapide : les boissons froides (dont le jus de canneberge) et les collations nutritives.

Pour cette grande première, le Groupe Export vous convie à venir présenter vos produits dans un espace convivial et groupé à aire ouverte. Ne manquez pas cette opportunité incontournable pour tenter de percer ce marché ou encore pour y consolider votre présence !

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un « per diem » pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 mai 2008

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme Québec-Export du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



FINE FOOD AUSTRALIA

Melbourne, Australie
22 au 25 septembre 2008

Tarif membre, participation en formule générique:

Kiosque en espace ouvert, env. 6m² 3 375,00 \$ CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 28 mai 2008

**Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada



Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca